

REGLEMENT – CROSS TRIATHLON CONTRE LA MONTRE DU LUNDI 10 AVRIL 2023 MOULINS (03).

Les concurrents se conforment aux règles de course de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) <http://www.fftri.com/> et au règlement de l'épreuve suivante:

1) COURSES INDIVIDUELLES :

Cross Triathlon **Distance S** : à partir des cadets, nés en 2007 et avant

Cross Triathlon **8-11 ans** : pour les poussins et pupilles nés de 2012 à 2015

Cross Triathlon **12-15 ans** : pour les benjamins et minimes nés de 2008 à 2011

Ces épreuves sont ouvertes :

- aux licenciés majeurs FFTRI 2023
 - aux licenciés mineurs FFTRI 2023 + autorisation parentale pour participer à la compétition
 - aux non licenciés majeurs FFTRI munis d'un Pass Journée Compétition + certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du triathlon »).
 - aux non licenciés mineurs FFTRI munis :
 - o d'un Pass Journée Compétition
 - o D'un certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du triathlon ») et d'autorisation parentale pour participer à la compétition
- Ou
- D'un questionnaire de santé dûment complété et signé

Pour cette huitième édition les podiums hommes et femmes, adultes et toutes les catégories « jeunes » seront distingués sur chaque course.

2) CROSSE TRIATHLON S EN RELAIS:

NAGEUR :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2011 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.
- Pour les majeurs, seule la licence FFN 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du certificat médical pour la partie natation.
- Pour les non licenciés majeurs FFTRI ou FFN, ils devront fournir un Pass Journée Compétition + certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** de la natation».
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFN 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit être fournie
- Pour les mineurs non licenciés FFN 2023 ou FFTRI 2023, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni
-

CYCLISTE :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2011 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais.
- Pour les majeurs, seule la licence FFC 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du

- certificat médical pour la partie natation.
- Pour les non licenciés majeurs FFTRI ou FFC, ils devront fournir un Pass Journée Compétition + certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du cyclisme».
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFC 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit être fournie
- Pour les mineurs non licenciés, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni

COUREUR A PIED :

- Pour ce Cross Triathlon Distance S vous devez obligatoirement être BENJAMIN (né en 2011 et avant) à la condition de ne faire qu'une seule section du relais
- Pour les majeurs, seule la licence FFA 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du certificat médical pour la partie natation.
- Pour les non licenciés majeurs FFTRI ou FFA, ils devront fournir un Pass Journée Compétition + certificat médical de moins d'un an à la date d'inscription et comportant la mention « Apte à la pratique **en compétition** du Sport » ou « Apte à la pratique **en compétition** du cyclisme».
- Pour les mineurs licenciés, la licence FFA 2023 ou FFTRI 2023 vous dispense du certificat médical pour la partie natation mais une autorisation parentale doit être fournie
- Pour les mineurs non licenciés, un questionnaire de santé dûment complété dispense de certificat médical et fait office d'autorisation parentale. Un Pass Journée Compétition devra également être fourni

La réglementation Fédérale autorise, pour un triathlon distance « S » la participation d'un BENJAMIN ou MINIME, à la condition qu'il n'effectue qu'une seule partie du relais. Le Cross Triathlon peut être constitué de 3 athlètes Benjamin Dans les autres cas (deux parties du relais), le TRIVERT 2023 n'est accessible qu'aux athlètes au minimum CADET (né en 2007 et avant)

3) AIRE DE TRANSITION/ PARC A VELOS :

L'aire de transition n'est accessible qu'aux athlètes « numérotés » (bras et jambe) et munis de leur dossard qui tout au long des épreuves devra rester parfaitement visible.

L'entrée initiale dans le parc à vélos se fait avec le casque sur la tête, jugulaire attachée et ajustée.

L'entrée et la sortie de l'aire de transition se font à pied.

Les concurrents ne pourront conserver sur ou à proximité de leur vélo que le matériel strictement nécessaire aux épreuves (casque, lunettes, bidons...) « PAS DE SAC »

Les horaires d'accès à l'aire de transition devront être respectés, et notamment, aucun concurrent ne pourra venir retirer son vélo avant 16h30 (il devra être identifiable par son dossard ou son marquage).

Une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent, le parc à vélo ne sera plus surveillé.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol de matériel.

Les VTT et VTC sont acceptés, le bon entretien des vélos est sous l'entière responsabilité des concurrents. **Les Gravel et cyclo-cross ne sont pas acceptés.**

4) **CHRONOMETRIE ET PUCE :**

La puce se fixe à la cheville gauche avant le départ natation (restitution en fin de course)
Elle permet de donner les temps et classements à l'arrivée. Pour les équipes, la puce fait office de témoin de relais dans l'aire de transition.

La liste des horaires de départ sera affichée. Les concurrents devront se présenter à proximité de la table de pointage, au plot de départ, à la piscine, juste avant, ils seront prévenus du temps restant jusqu'à leur départ.

5) **NO ASSISTANCE :**

Le triathlon est un sport individuel, où les efforts consentis à l'entraînement doivent aboutir en compétition à un résultat personnel. No assistance.

Sur la partie cycliste, le code de la route s'applique. Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

6) **MEDICAL :**

L'assistance médicale a toute autorité pour arrêter durant l'épreuve les concurrents présentant des symptômes indiquant un risque pour leur santé.

7) **DROITS D'INSCRIPTION :**

Engagement uniquement par internet sur le site [Klikego](https://www.klikego.com) jusqu'au 07/04/2023 inclus.

Cette épreuve étant organisée sous l'égide de la fédération française de triathlon, les non licenciés FFTRI devront souscrire à un pass journée FFTRI.

A la date de la clôture des inscriptions :

- Tous les justificatifs valides demandés devront être fournis et déposés sur le site d'inscription
- le dossier d'inscription devra être dûment complété
- => A défaut, l'inscription ne sera pas validée

La dépose de justificatifs lors du jour de la compétition n'est pas admise

VOIR LE SITE TRIMAY POUR INSCRIPTIONS SUR INTERNET : www.trimay.fr

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Clôture des inscriptions le 07 avril 2023 ou dès que le quota de 190 athlètes pour l'épreuve « distance S » en individuel, de 60 athlètes en cumulé pour les épreuves « 8-11 ans » et « 12-15 ans » et de 50 équipes pour l'épreuve en relais sera atteint.

INDIVIDUEL

Pour le Cross Triathlon « Distance S » :

- licenciés FFTRI : 25 €,
- non licenciés FFTRI : 30 €

Pour le Cross Triathlon « 8-11 ans » :

- licenciés FFTRI : 10€,
- non licenciés FFTRI : 12€

Pour le Cross Triathlon « 12-15 ans » :

- licenciés FFTRI : 10€,
- non licenciés FFTRI : 12€

A ces coûts se rajoutera pour chaque non-licencié le coût du pass compétition pris en ligne sur le site FFTRI

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

RELAIS

Pour le Cross Triathlon Distance S : 39 € pour l'équipe, plus le coût du pass-compétition pour chaque participant non licencié.

Les frais d'inscription sur le site Klikego sont en sus

Annulation d'inscription :

Après validation des inscriptions, toute demande d'annulation sera prise en compte sur présentation d'un certificat médical exposant l'incapacité de pouvoir participer à l'épreuve

8) Divers :

Droit à l'image : Votre participation vaut autorisation tacite de votre part à l'utilisation d'images sportives que pourrait en faire l'organisateur auprès des médias et autres moyens de communication.

Le remboursement des frais d'inscription ne pourra être demandé qu'accompagner d'un certificat médical justifiant d'une impossibilité à la participation à cette épreuve. La demande sera prise en compte tant que les quotas d'inscriptions ne seront pas atteints et avant la date de clôture de inscriptions.

Le cross-triathlon emprunte des chemins situés dans une zone NATURA 2000. **Il est interdit d'emprunter un autre itinéraire que celui défini par l'organisation et balisé et fléché.** De même il est strictement interdit de jeter quelconque détritrus, bidons, emballages de produits énergétiques sur le parcours VTT et sur la partie pedestre. Un ravitaillement et une zone de propreté seront prévus au départ du parcours course à pied.

9) Récompenses:

Pour le Cross Triathlon « Distance S » :

Les trois premiers au scratch (masculins, féminins et relais) seront récompensés ainsi que les premiers de chaque catégorie hors relais sans cumul de récompense (cadet, junior, senior et master).

Pour les relais, seuls les 3 premiers au scratch sont récompensés.

Pour le Cross Triathlon « 8-11 ans » et le cross Triathlon « 12-15 ans » :

Les premiers de chaque catégorie sans cumul de récompense (poussin, pupille, benjamin et minime).